

DÉCRET N° 2016-265 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT



LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2016-250 du 10 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

Article premier.- Sont nommés membres du Gouvernement en qualité de :

Ministre auprès de la Présidence chargé des Projets présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement :

Monsieur RAFIDIMANANA Narson

Ministre auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage :

Monsieur RAKOTOVAO Rivo

Ministre auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole :

Monsieur ZAFILAHY Ying Vah

Ministre de la Défense Nationale :

Général de Corps d'armée RASOLOFONIRINA Béni Xavier

Ministre des Affaires Étrangères :

Madame ATALLAH Béatrice Jeannine

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice :

Monsieur ANDRIAMISEZA Charles

Ministre des Finances et du Budget :

Monsieur RAKOTOARIMANANA François Marie Maurice Gervais

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation :

Monsieur MAHAFALY Solonandrasana Olivier

Ministre de la Sécurité Publique :

Monsieur ANANDRA Norbert

Ministre de l'Économie et du Plan :

Général de corps d'armée RAVELOHARISON Herilanto

Ministre de la Santé Publique :

Monsieur ANDRIAMANARIVO Mamy Lalatiana

Ministre de l'Éducation Nationale :

Monsieur RABARY Andrianiaina Paul

Ministre de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé :

Monsieur NOURDINE Chabani

Ministre du Commerce et de la Consommation :

Monsieur TAZAFY Armand

Ministre des Travaux Publics :

Monsieur RAZAFIMANDIMBY Eric

Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration

Monsieur MAHARANTE Jean de Dieu

Ministre du Tourisme :

Monsieur RATSIRAKA Iarovana Roland

Ministre des Transports et de la Météorologie :

Monsieur RAMANANTSOA Ramarcel Benjamine

Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures :

Monsieur RAMANANTSOA Rodolphe

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Madame RASOAZANANERA Marie Monique

Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :

Madame TOTO RAHARIMALALA Marie Lydie

Ministre de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts :

Madame NDAHIMANANJARA Bénédicte Johanita

Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche :

Monsieur GILBERT François

Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène :

Monsieur RAVATOMANGA Roland

Ministre de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine :

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques

Ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique :

Monsieur RAKOTOMAMONJY André Neypatraiky

Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions :
Monsieur ANDRIANJATO Razafindambo Vonison

Ministre de la Jeunesse et des Sports :
Monsieur ANDRIAMOSARISOA Jean Anicet

Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme :
Madame REALY Onitiana Voahariniaina

Vice-Ministre auprès du Ministère des Affaires Etrangères chargé de la Coopération et du Développement :
Monsieur RAFATROLAZA Bary Emmanuel

Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie Nationale :
Général de corps d'armée PAZA Didier Gérard

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche chargé de la Mer :
Madame RANDRIANARISOA Léonide Ylénia

Article 2.- Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret.

Article 3.- En raison de l'urgence, et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre immédiatement en vigueur dès sa publication par émission radiodiffusée ou télévisée, indépendamment de son insertion au *Journal Officiel* de la République.

Fait à Antananarivo, le 15 avril 2016

Par le Président de la République,

RAJAONARIMAMPIANINA Hery Martial

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

MAHAFALY Solonandrasana Olivier